



Le Courrier des Éleveurs

Juillet 2021



© CdL

Dans ce numéro :

- Afac, Anglo Course, régions
- Chaser Day et AQPS
Sprinter Sacré Show
- ANCCO
- Événements
- Sanitaire
- IFCE
- EFTBA
- Adhérents à l'honneur
- Palmarès



#RACEANDCARE
#VIVELELEVAGEFRANÇAIS
#BREEDINFRANCE

257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex
Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74
info@federationdeseleveursdugalop.fr
www.federationdeseleveursdugalop.fr





Edito de Loïc Malivet



LE REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

Depuis quelques semaines, nous sommes de nouveau autorisés à nous déplacer librement et à nous réunir, toujours dans le respect des gestes barrières et en nombre limité selon les différentes jauges fixées par le gouvernement.

La Fédération des Eleveurs du Galop pourra donc, dès cet été, reprendre l'organisation de ses traditionnels événements. Je vous donne rendez-vous le 18 août prochain pour notre Assemblée Générale 2021, suivie du débat avec les personnalités de la Filière qui est toujours très suivi, aussi bien en direct qu'en replay sur les réseaux sociaux.

Au fil des années, ce débat est devenu un événement incontournable de l'été pour tous les socio-professionnels et nul doute que, compte tenu de l'actualité, l'édition 2021 sera très riche.

Lors du dernier Comité de la Fédération, nous avons également décidé de développer encore davantage notre présence sur le terrain, ainsi durant les prochains mois, nous organiserons ou participerons à des événements sur les hippodromes parisiens et en régions, lors des ventes Arqana et Osarus ou encore à l'occasion des différents concours de modèles. Chaque occasion permettra de partager des moments de convivialité avec vous mais aussi de répondre à toutes les questions que vous vous posez, les élus et les permanents de la Fédération se feront un plaisir d'échanger avec vous.

Nous venons de vivre une année perturbée par la crise sanitaire et les confinements/déconfinements qui se sont succédés. Comme toutes les difficultés et obstacles que nous sommes habitués à surmonter dans l'activité d'élevage, nous y avons fait face et avons désormais le regard tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite un très bon été et espère vous retrouver sur les hippodromes et aux ventes très prochainement.



Editeur : Fédération des Eleveurs du Galop • **Directeur de la publication :** Loïc Malivet
• **Rédaction :** Fédération des Eleveurs du Galop • **Mise en page :** Camille Renaudin
• **Impression :** ACTIMA - 92300 Levallois Perret - Tel : 01 47 59 88 88

• 3 août

Concours ANCCO (National de l'Obstacle), Haras du Pin

• 5 août

Journée Association des Jockeys, hippodrome de La Touques

• 14 - 17 août

Ventes de yearlings, Arqana, Deauville

• 16 août

Cocktail et remises de prix lauréats 2020, Deauville

• 18 août

AG de la Fédération des Eleveurs, Etablissement Elie de Brignac, Deauville

• 20 août

Anjou Foal Show, La Courlais

• 21 août

Show Lumet, La Ridaudière

• 5 septembre

Grand Prix de Craon, Présence de la FEG

• 11 septembre

Show AQPS Ouest, Le Lion d'Angers

• 12 septembre

ParisLongchamp, présence de la FEG

• 14 - 15 septembre

Ventes Osarus, La Teste

• 23 septembre

Grand Show Anglo, La Teste

• 30 septembre

Vente de pur-sang arabes, Arqana, Saint Cloud

• 2 octobre

Vente de l'Arc, Arqana, Saint-Cloud

• 2 et 3 octobre

Weekend du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe, ParisLongchamp



//// L'ouverture au public marque le début de la saison estivale avec de très beaux rendez-vous en perspective. Parmi eux, notre traditionnelle journée des Pur-Sang Arabes début Juillet (Mardi 6) sur l'hippodrome de La Teste de Buch qui regroupe 3

courses de Pur-sang arabes dont 2 Groupes PA sera cette année sponsorisée par le Sheikh Mansoor Festival.

La journée s'articulera autour des courses suivantes :

- Sheikh Mansoor Festival - Critérium des Pouliches Gr.2 PA
- Sheikh Mansoor Festival - Coupe du Sud-Ouest des Pur-sang arabes Gr.3 PA
- Sheikh Mansoor Festival - Prix Bengali d'Albret

Nous tenons à remercier une nouvelle fois chaleureusement, le Sheikh Mansoor Festival pour son soutien et sa fidélité sans faille.

Le jardin "AFAC", accessible à tous nos adhérents reprend également sa place en face du poteau d'arrivée sur l'hippodrome de La Teste depuis la réunion du mercredi 9 Juin et aux dates suivantes : Mardi 6 juillet, Vendredi 16 juillet, Lundi 26 juillet, Dimanche 1^{er} août, Vendredi 20 août et Vendredi 3 Septembre. Le lieu idéal pour rencontrer et partager un moment de convivialité et de sport avec les acteurs de la filière Pur-Sang Arabe et ce autour d'un café, d'une coupe de champagne ou d'un soda bien frais.

Nous vous attendons nombreux !!

VENTE DE PUR SANG ARABES, LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Enfin, nous attirons votre attention sur la prochaine vente ARQANA de pur-sang arabes unique en Europe qui se déroulera le **30 septembre** à l'hippodrome de Saint-Cloud, veille du week-end de prestige à ParisLongchamp.



Vente PSA ©Christophe Taniere

ATTENTION !

POUR RAPPEL, LE PROTOCOLE SANITAIRE DE VACCINATIONS A ÉVOLUÉ DEPUIS LE 5 MAI 2021 !

Pour participer aux ventes et accéder sur un hippodrome votre poulain devra être à jour de vaccins notamment avec la nouvelle réglementation de France Galop qui impose un rappel effectué dans un délai maximum de 6 mois pour la grippe et d'un rappel effectué de rhinopneumonie ne pouvant excéder 12 mois.



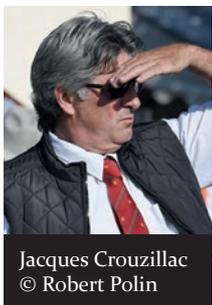
Anglo Course : à cheval entre révélation et confirmation



//// Le premier semestre de cette année 2021 vient de s'achever, et avec lui les premiers "classics" de la saison. Des épreuves qui ont permis à la jeune garde des anglo à 12,5 et 37,5 % de se révéler au grand jour, et à leurs aînés de confirmer les moyens qu'ils avaient laissés entrevoir par le passé.

Chez les 12,5 %, le leadership est pour l'instant partagé entre Saint'Jac et J'o Bello. Le premier nommé a en effet réalisé des débuts victorieux début mai dans le Critérium des 3 ans de Tarbes, offrant une toute première victoire en tant qu'éleveur à Jacques Grandchamp des Raux dans le registre des anglo-arabes. Il a ensuite été seulement devancé par le second nommé, pur produit du Haras de Beaulieu de Jean-Luc Gaillard, dans le Critérium des Jeunes à 12,5 % de Toulouse.

Du côté des 37,5 %, deux femelles se tiennent de près pour assumer le titre de leader de leur génération : Illywood Pontadour et Iska de la Brunie. La première citée, née à l'Élevage de Pontadour de François Maillot, a devancé celle issue du Haras de la Petite Brunie de la famille Crouzillac dans le Critérium des Jeunes de Bordeaux fin avril, avant que cette dernière ne prenne sa revanche un mois plus tard, à Dax, à l'occasion du Prix Pierre Vergez.



Jacques Crouzillac
© Robert Polin

Élu "Ministre" l'an dernier chez les 12,5 %, Calife de Paulhac a entamé sa campagne 2021 de la meilleure des manières par deux victoires, obtenues en autant de sorties. L'élève d'Éric Lacherade a remporté les deux premiers "classics" de la saison réservés 12,5 % de 4 et 5 ans, les Prix Pierre de Castelbajac à Tarbes et de la Fédération à Toulouse.

Vainqueur lui aussi à Tarbes du Prix du Ministère de l'Agriculture l'an dernier, mais chez les 37,5 %, Harry de la Brunie, autre produit du Haras de la Petite Brunie de la famille Crouzillac, a quant à lui enlevé deux des trois "classics" réservés aux 37,5 % de 4 ans et plus, le Prix de Sélection et le Grand Prix d'Aquitaine. Le troisième, le Prix Toscane IV, a été remporté fin mars à Mont-de-Marsan par Air de Music, la dernière lauréate du Grand National à 37,5 %, qui a ainsi de nouveau mis à l'honneur l'élevage de Patrick Mirablon.

Il est intéressant de noter que la plupart des chevaux cités précédemment, Saint'Jac, J'o Bello, Illywood Pontadour, Harry de la Brunie et Air de Music, ont tous participé à une édition du Grand Show Anglo, qui fêtera cette année ces huit ans d'existence, toujours sur l'hippodrome de La Teste-de-Buch, le jeudi 23 septembre prochain. Une grande manifestation, réputée pour son extrême convivialité, sa faculté à favoriser les échanges et le commerce entre les différents professionnels des courses (éleveurs, propriétaires, entraîneurs, courtiers), à la qualité des pouliches et poulains présentés mais aussi à leurs performances en course dès l'année suivante.

Un itinéraire pris en 2020 par Félicia du Pécas, l'une des deux représentantes de l'Écurie Anglo Racing, la toute première écurie de groupe 100 % anglo-arabe créée à ce jour par Carole Botton et son conjoint, l'entraîneur Stéphane-Richard Simon, ainsi que par Sophie de Courval et Patrick Davezac, animateurs du Haras du Pécas. Un projet auquel ont rapidement souscrit plusieurs personnes, initiées ou non à l'univers des courses, et qui ont eu la joie de fêter ensemble leur toute première victoire début juin, sous le soleil de Royan, grâce à leur autre représentante, Fétiche du Pécas. Un bel exemple d'initiatives que l'on espère voir continuer d'éclore dans un futur plus ou moins proche !

ECSSO : rendez-vous à La Teste pour l'AGO



//// L'Assemblée Générale du Syndicat des Éleveurs du Sud-Ouest se tiendra le 1^{er} août prochain à 10h00, à l'hippodrome de La Teste-de-Buch.

A l'issue de celle-ci se déroulera une remise de prix récompensant les lauréats 2020 du Sud-Ouest.

Un cocktail déjeunatoire chaleureux et convivial viendra clôturer ce moment de rencontres festives !

Pour plus d'informations sur les modalités de participation à l'AG, rendez-vous sur le site internet de l'ECSSO :

www.ecsso.fr



© CdL

“ Le Bureau de l'ASSELCO a pu se réunir au complet et en présentiel pour la première fois depuis 9 longs mois, à la grande joie de tous.

Force est de constater que l'isolement imposé par les règles sanitaires n'a entamé ni l'énergie, ni l'envie d'entreprendre au sein de notre Comité.

Un point technique a été établi sur les actions en cours et à venir programmées à l'ASSELCO.

- Frédérique Hayères, notre déléguée aux courses de poneys au galop, relate l'activité et l'attrait de ces courses auprès des jeunes compétiteurs et de leur environnement familial, véritable vivier des futurs professionnels du galop. Il faut noter que plus de la moitié des licenciés ne provient pas du monde des courses, signe de l'ouverture indispensable et réussie à l'apprentissage de notre sport, grâce au travail d'une équipe de bénévoles au dévouement inlassable. L'Asselco est très fière de ce partenariat.
- le 20 août, avec La Fédération des Éleveurs, l'ASSELCO participera à l'Anjou Foal Show au haras de la Courlais chez Jérôme et Ophélie Delaunay, une première sous la forme d'un super buffet - petit déjeuner. Il nous apparaît essentiel d'être associés à ces initiatives dynamiques, qui aident les éleveurs régionaux à promouvoir et commercialiser leurs productions.
- le 11 septembre, sur le site de l'hippodrome du Lion d'Angers, nos amis des AQPS OUEST organisent leur traditionnel Show. Comme chaque année, l'ASSELCO participe à l'événement en offrant au meilleur couple jument-foal un bon de 1500 € à valoir sur une saillie d'un étalon labellisé Asselco, ainsi qu'un trophée.

- le 23 octobre (date à préciser), au cours de la Soirée des Cravaches d'Or de l'Ouest, organisée par la sympathique équipe de l'APGO (Association des Propriétaires au Galop de l'Ouest), nous offrirons au tirage au sort deux bons d'une valeur nominale de 2 000€ à valoir sur l'achat de deux yearlings provenant d'un élevage adhérent à l'ASSELCO.

- Le 10 novembre, à l'issue de notre Assemblée Générale annuelle, ce sera la Nuit de l'Élevage à Bonchamp-lès-Laval, cette Soirée de Gala aura certainement une saveur particulière, l'édition 2020 n'ayant pu avoir lieu.

Au cours de la Soirée seront décernés les Coups de Pouce ASSELCO - France Sire - Coolmore Stud aux deux étudiants lauréats, qui leur ouvriront les portes du puissant haras européen pour une expérience d'une année inoubliable, et les doteront d'une bourse individuelle de 1500 €.

Le 2 mars 2021, l'ASSELCO a soufflé 38 années d'existence, et n'a pas pris une ride. Ses fondateurs avaient la volonté de fédérer les éleveurs de l'Ouest autour d'idées simples mais essentielles : promouvoir et développer l'élevage du cheval de course dans notre région, défendre et améliorer la race. 38 ans ont passé, et les objectifs sont toujours les mêmes.

Les deux dernières mandatures ont vu arriver dans le Comité de l'ASSELCO, une nouvelle génération d'éleveurs extrêmement motivés par la dynamique du bénévolat, ils représentent l'avenir de notre profession et du tissu associatif, et leur implication est extrêmement positive. Notre Comité, au nombre de 15, compte dans ses rangs pas moins de 5 jeunes femmes, ce n'est pas encore la parité, mais cela représente bien l'évolution des mentalités, et nous nous en réjouissons.

Pierric Rouxel,
Président

La Fédération des Éleveurs partenaire de l'Association des Jockeys

//// Le jeudi 5 août prochain l'hippodrome de la Touques accueillera une nouvelle "Journée de l'Association des Jockeys" et la Fédération des Éleveurs se réjouit de parrainer, cette année encore, une des épreuves du jour.

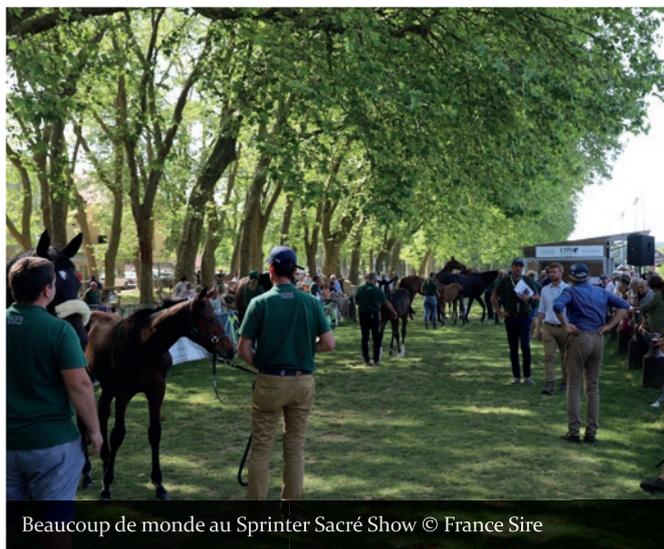
Rappelons que France Galop met à disposition la réunion et que les courses portent le nom d'un partenaire privilégié de l'Association des Jockeys qui perçoit la totalité de la participation financière du partenaire.

A une période où l'entraide et la solidarité sont de rigueur, La Fédération des Éleveurs ne pouvait que soutenir dans son action un des maillons de la chaîne des courses et de l'élevage.



//// A Decize et Paray-Le Monial, la Fédération des Éleveurs et l'Association des Éleveurs du Centre-Est (ADECE) partenaires des concours de chevaux d'obstacle.

La Fédération félicite chaleureusement ses nombreux adhérents qui figurent au palmarès de ces deux concours ! Retrouvez-les dans les colonnes ci-après.



AQPS SPRINTER SACRÉ SHOW, DECIZE LE MERCREDI 16 JUIN 2021

Annulé en 2020 à cause de la crise sanitaire lié au Covid, le Sprinter Sacré Show était de retour à Decize, mercredi 16 juin. Plus de 104 chevaux, AQPS et pur-sang anglais, ont été présentés sur 12 épreuves réunissant de grandes familles de chevaux d'obstacle. La convivialité et la joie de se retrouver ont fait de cette journée un succès.

LES ADHÉRENTS DE LA FEG À L'HONNEUR CI-CONTRE.



2 ANS

- **2 ans PS**
JOLIE PERLE (Cokoriko & Perle Sainte) **CHAMPION SUPRÊME**
› Antoine-Audoïn Maggiar
- **2 ans AQPS – section 1**
JE CROIS EN TOI (Fly With Me & Vega De Beaumont)
› Karine Perreau

FOALS

- **Foals AQPS femelles section 1**
LOCCA DE THAIX (Cokoriko x Rebecca De Thaïx)
› Michel Bourgneuf
- **Foals AQPS femelles section 2**
N... (Karaktar & Bejca)
› SCEA Etienne Leenders
- **Foals AQPS mâles section 1**
N... (Ivanhowe & Anto Mag)
› Antoine-Audoïn Maggiar
- **Foals AQPS mâles section 2**
N... (Tunis & Une Histoire) **CHAMPION SUPRÊME**
› Karine Perreau
- **Foal PS mâles section 1**
Sponsorisé par ARQANA, la Fédération des Éleveurs et l'ADECE
N... (Free Port Lux & Bonne Route) **CHAMPION SUPRÊME**
› Bertrand de Soultrait



Chaser Day, un jury attentif © France Sire



CHASER DAY, PARAY-LE-MONIAL, LE JEUDI 17 JUIN 2021

Faisant suite au AQPS Sprinter Sacré Show, le Chaser Day s'est tenu le jeudi 17 juin à Paray-le-Monial et a rassemblé de nombreux professionnels de l'obstacle, qu'ils soient français ou étrangers. 137 chevaux, du foal au 2 ans, ont été présentés, répartis dans pas moins de 18 catégories. Les AQPS et Pur-sang les plus prometteurs pour les courses d'obstacle ont été minutieusement étudiés par le jury.

BRAVO À NOS ADHÉRENTS :

2 ANS

- **2 ans mâles AQPS**
JACHAR (Cokoriko & Creatina)
› *Jean-Marie Callier*
- **2 ans mâles PS**
JEREVIENDRAI (Fly With Me & Shabby Rose)
› *EURL AGB Agency*

FOALS

- **Foals femelles PS section 1**
N... (Konig Turf & Cagnes)
› *Élevage Figerro*
- **Foals femelles PS section 2**
N... (Cokoriko & Kayita)
› *Sébastien Berger*
- **Foals mâles AQPS section 3**
N... (Pour Moi & Laurana)
› *Joël Denis*
- **Foals mâles PS section 1**
Sponsorisé par la Fédération des Éleveurs et l'ADECE
N... (Nirvana Du Berlais & Areej Du Val)
› *Nicolas Ferrand*
- **Foals mâles PS section 2**
N... (Fly With Me & Lilimond De L'Orme)
› *Joël Denis*



CHASER DAY -N (Nirvana du Berlais x Areej du Val), gagnant des Foals mâles PS, section 1 © France Sire

Rendez-vous le 3 août pour le National de l'obstacle !

//// Le concours, qui est devenu un "must" au fil des éditions, se tiendra le mardi 3 août sur le site du Haras National du Pin, dans l'Orne.

Le National de l'Obstacle est le seul évènement d'élevage ouvert aux chevaux venus de toute la France, qu'ils soient de race pur-sang, AQPS ou anglo-arabe. Les représentants d'une même classe d'âge concourent face à face quel que soit leur stud-book d'origine, et non dans des sections différentes. "Nous partons du principe selon lequel lors des plus belles courses et notamment du Grand Steeple-Chase de Paris, tous les chevaux sont sur la même ligne de départ !", souligne Céline Gualde, présidente de l'ANCCO (Association Normande du Cheval de Course d'Obstacle), qui organise la manifestation.

LES DOTATIONS SONT ALLÉCHANTES :

- Une saillie de BEAUMEC DE HOUELLE pour le Champion Suprême des Foals Dynavena, et une saillie de FOR FUN pour son dauphin
- Une saillie de GREAT PRETENDER pour le Champion Suprême des Yearlings TRM- Equidarmor, et une de MAGIC DREAM pour son dauphin

- Une saillie de CHOEUR DU NORD pour le Champion Suprême des Deux ans Osarus et une de TRIPLE THREAT pour son dauphin
- Une saillie de DSCHINGIS SECRET pour le meilleur couple foal-jument Fédération des Eleveurs du Galop.

Les éleveurs peuvent arriver la veille avec leurs chevaux, sans surcoût. Les boxes sont paillées, le foin non fourni.

La compétition débutera le matin par les Foals, l'après-midi étant consacrée aux Yearlings et Deux ans. L'entraîneur Louisa Carberry, double vainqueur du Grand Steeple-Chase de Paris avec Docteur de Ballon, sera la juge d'honneur de cette édition 2021 du National de l'Obstacle.

La Fédération des Eleveurs, l'un des partenaires historiques de la manifestation, propose à tous les participants de se retrouver autour d'un apéritif convivial à la mi-journée.

Renseignements : associationancco@hotmail.fr ou sur le site : <https://national-de-lobstacle.fr/>

► CROISSANCE IDÉALE, REPRODUCTION, IMMUNITÉ



LIGNE
ÉLEVAGE



Chaque aliment Dynavena est formulé avec une **composition très variée de matières premières non OGM**, rigoureusement sélectionnées et issues à **95% de l'agriculture française** pour apporter tous les nutriments indispensables au cheval et lui garantir un **équilibre nutritionnel optimal** en fonction de son activité et dans le respect de sa physiologie.

NON OGM*
< 0,1%



Intègrent de
L'HUILE DE SARDINE

► Riche en EPA DHA

Lancement du projet "Charte de Bonnes Pratiques"

//// A l'occasion de sa réunion du mardi 15 juin 2021, le Comité de la Fédération des Eleveurs du Galop – The French TBA a validé le lancement officiel du projet de Charte de Bonnes Pratiques.

Un groupe de travail interne a été constitué et depuis plusieurs semaines, celui-ci s'est réuni régulièrement pour préparer ce dossier, en partant du constat que contrairement à de nombreux pays de courses, notamment anglo-saxons, il n'existait pas en France de document définissant les obligations générales applicables aux acteurs des courses dans le cadre de leurs activités commerciales impliquant des chevaux de Galop, que ce soit par exemple à l'occasion d'une vente, de la pension à l'élevage ou encore d'une prestation d'entraînement.

La charte attestera de l'engagement de ses signataires dans une démarche de qualité et listera les obligations de chacun en matière notamment d'intégrité, de transparence, de communication ou de respect du Bien Etre Equin.

Ce document permettra de répondre aux exigences de Bonnes Pratiques que chaque acteur de la Filière est en droit d'attendre.



LES RENCONTRES DU RESPE

Fièvre de cheval : comment réagir ?
Syndromes fébriles chez les équidés

RÉSERVEZ VOTRE 25 NOVEMBRE !

Programme prévisionnel

9:00-9:45	Accueil & introduction des Rencontres par le Président du RESPE, Jean Yves GAUCHOT
9:45-11:15	Introduction des cas pratiques <ul style="list-style-type: none">• Sondage des participants : « Que faites-vous face à un cheval présentant une hyperthermie ? »• Le concept de fièvre isolée Jean-Luc CADORE• Conduire l'enquête sur la probabilité de piroplasmose clinique : les outils disponibles Isabelle DESJARDINS
11:30-12:15	Pause café
12:15-13:45	Cas pratiques - partie 1
13:45-15:15	Cas pratiques - partie 2 Pause café
15:30-16:50	Cas pratiques - partie 3
16:50-17:15	Conclusion des Rencontres par la Présidente du Conseil Scientifique et Technique du RESPE, Anne COUROUCE, professeure à Oniris

*Le spectacle équestre se déroulera en extérieur dans la cour du Château et sera retransmis en direct pour les participants en distanciel.

L'ensemble des cas pratiques sera présenté de manière interactive : les experts aborderont les différentes thématiques et solliciteront la salle. Tout ce que vous avez voulu savoir sur la gestion de la fièvre sans avoir jamais osé le demander !

Au programme des échanges :

- Piro or not Piro ? That is the question!
- Piroplasmose, Herpès-virose ou grippe ? Quelles autres maladies contagieuses et infectieuses donnent aussi de la fièvre ?
- Le détail qui pourrait tuer... quand TOUS les détails ont leur importance !
- Les antibiotiques, c'est pas automatique ! Le Carbésia non plus !

Et bien d'autres encore | **Cécile BECK, Anne COUROUCE, Isabelle DESJARDINS, Jean-Luc CADORE, Pierre-Hugues PITEL**

A l'issue de la journée, l'ensemble des participants pourra repartir avec un « kit spécial fièvre de cheval ».



Primes à l'éleveur dans les courses courues hors de France

//// Certains adhérents nous ont interrogés sur les modalités d'attribution, en 2021, des primes à l'éleveur dans les courses courues hors de France.

Nous vous proposons ci-dessous l'extrait des Conditions Générales 2021 de France Galop qui permettra de répondre aux questions couramment posées sur le sujet.

COURSES COURUES HORS DE FRANCE

“ Dans les courses plates et à obstacles courues hors de France, il est attribué une prime aux éleveurs-naisseurs, ayant leur élevage en France, des chevaux considérés comme nés et élevés en France ou assimilés, conformément aux dispositions du Code des Courses au Galop.

Cette prime pourra également être attribuée aux éleveurs-naisseurs des chevaux considérés comme nés et élevés en France ou assimilés ayant leur élevage en France pour les produits exportés définitivement après le 1^{er} novembre de l'année de leur naissance à condition qu'ils soient nés en France avant le 1^{er} juillet et n'aient pas quitté la France avant leur exportation définitive.

L'équivalence en euros des allocations versées pour une course étrangère est calculée à partir des taux de change fixés par les Conditions Générales des courses.

Le versement des primes est effectué par FRANCE GALOP ; toutefois, en raison des difficultés de centralisation, il est demandé aux éleveurs bénéficiaires de signaler les performances de leurs produits, aucune prime ne pouvant être versée à l'expiration d'un délai d'un an suivant la performance à laquelle elle s'applique.

Les lauréats 2020 de la Fédération, fêtés le 16 août à Deauville

//// C'est dans le cadre chic et bucolique de la Villa Strassburger que seront célébrés les succès des éleveurs adhérents à la FEG, gagnants de courses de Groupe 1 et têtes de listes des principaux palmarès de 2020.

Le Gala de l'Élevage ayant dû être annulé en raison de la crise du Coronavirus, les "lauréats" 2020 de la Fédération n'ont pas pu être fêtés en fin de saison comme c'est habituellement le cas. La chose sera réparée le lundi 16 août en fin de journée, autour d'un cocktail convivial, à quelques pas de l'établissement des ventes. Des informations sur l'événement seront communiquées dans les semaines à venir.

PLAT

- Prime de 15 % sur toute victoire de Groupe (Part 1 International Cataloguing Standards et Groupes réservés aux pur-sang arabe), si le cheval est issu d'une saillie en France. Plafond de 15.000 € par an et par cheval.
- Prime de 10 % sur toute victoire de Groupe (Part 1 International Cataloguing Standards et Groupes réservés aux pur-sang arabe), si le cheval est issu d'une saillie à l'étranger. Plafond de 15.000 € par an et par cheval.

OBSTACLE

- Une prime de 10 % est attribuée aux chevaux, issus d'une saillie en France, classés 1^{er} et 2^{ème} de Groupe I et Groupe II et du Grand National de Liverpool (Gr. III).
- Versement de 80 % puis différence en fin d'année en fonction de la réussite des chevaux français dans la limite d'un plafond de 15.000 euros par an et par cheval."



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES ELEVEURS, LE 18 AOÛT À DEAUVILLE

Après une édition 2020 en visioconférence en raison de la pandémie de Coronavirus, l'Assemblée Générale de la Fédération des Eleveurs est de retour à l'établissement Elie de Brignac, à Deauville, le 18 août prochain à 9h00.

Elle sera suivie des interventions de personnalités de la filière qui feront un point de situation et échangeront avec l'assistance. Un buffet convivial* viendra clôturer ces rencontres.

Les convocations seront envoyées aux adhérents courant juillet.

Nous espérons vous retrouver nombreux !

*réservé aux adhérents à jour de cotisation, sur inscription uniquement par bulletin joint à la convocation à l'AG.

Protocole de vaccination Grippe et Rhinopneumonie : dernières annonces de France Galop

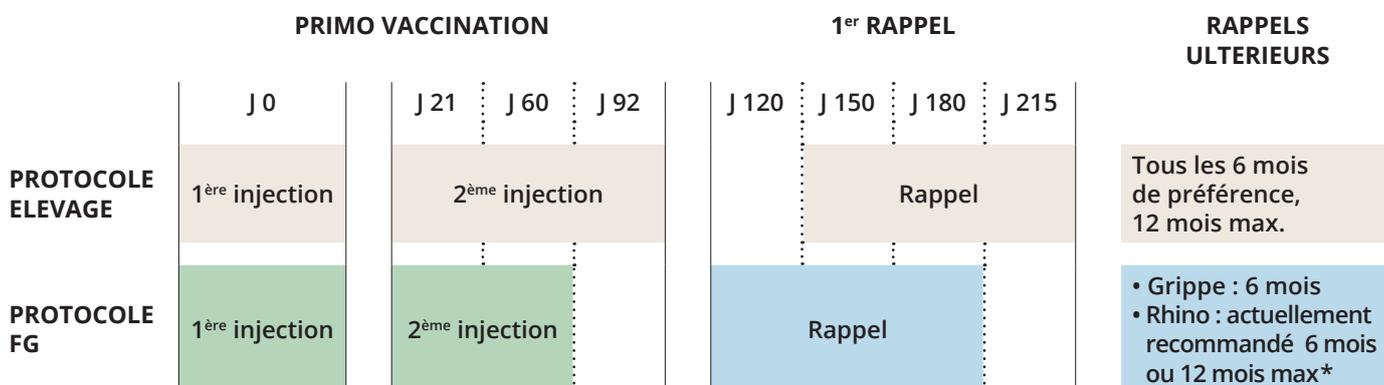
//// À l'occasion de sa réunion du 21 juin dernier, le Comité de France Galop a annoncé que le rappel de vaccination contre la rhinopneumonie deviendrait obligatoire tous les 6 mois (contre 12 mois auparavant) afin d'améliorer la protection vaccinale.

Cette mesure n'entrera en vigueur qu'après approbation par le Ministère de l'Agriculture et s'appliquera aux terrains d'entraînement, aux hippodromes et aux établissements placés sous l'autorité des Sociétés de courses à une date qui sera annoncée par France Galop ultérieurement.

D'ores et déjà, depuis le 5 mai dernier, le protocole "courses" avait évolué et prévoyait, outre quelques évolutions dans les délais maximum entre chaque injection, un rappel à 6 mois pour le vaccin contre la grippe. Dans un communiqué, France Galop précisait que pour les chevaux régulièrement vaccinés et dont la primovaccination était antérieure au 5 mai 2021, il n'était pas nécessaire de recommencer l'intégralité du protocole mais uniquement d'effectuer les rappels de vaccination en respectant les nouveaux délais.

Côté élevage, le protocole annoncé avant la saison de monte et conforme aux recommandations de l'International Codes of Practice, reste en vigueur à ce jour.

Le tableau comparatif suivant permet d'identifier les différences entre les deux protocoles mais également les périodes durant lesquelles il est possible de vacciner en étant en conformité avec chacun d'entre eux.



* Evolution Rhino : 6 mois. Annoncé lors du Comité de France Galop du 21 juin, sous réserve d'approbation par le Ministère de l'Agriculture et des annonces qui seront faites sur la date à partir de laquelle cette mesure s'appliquera.

PASS SANITAIRE

HIPPODROMES FRANCE GALOP

PARISLONGCHAMP • AUTEUIL • SAINT-CLOUD • CHANTILLY • DEAUVILLE

À compter du 13 juin 2021, vous devrez présenter un **PASS SANITAIRE** pour accéder aux hippodromes France Galop tous les week-ends et jours fériés, et pendant la durée du Meeting de Deauville Barrière*
À partir de 11 ans.

*Pas de pass sanitaire en semaine (Hors Meeting de Deauville Barrière) : jauge limitée à 1000 spectateurs.

QUE DEVEZ-VOUS PRÉSENTER À L'ENTRÉE DE L'HIPPODROME ?

L'UN DES TROIS JUSTIFICATIFS CI-DESSOUS, COMPORTANT LE QR CODE 2D-DOC + UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

UN TEST PCR OU ANTIGÉNIQUE NÉGATIF DE -48H

(nombre d'heures maximum entre le prélèvement et l'entrée de l'hippodrome).

UN SCHÉMA VACCINAL COMPLET

(comprenant le délai nécessaire pour le développement des anticorps, entre 14 et 30 jours selon les vaccins). Ce certificat est remis en mains propres par le professionnel de santé ou est téléchargeable sur le site <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>

UN TEST RT-PCR OU ANTIGÉNIQUE POSITIF DE +15 JOURS ET -6 MOIS

COMMENT RÉCUPÉRER LE QR CODE 2D-DOC ?

- Après votre test via le lien reçu dans le SMS envoyé par SI-DEP
- À l'issue de votre cycle vaccinal sur <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>

QUELS SONT LES FORMATS POSSIBLES DU JUSTIFICATIF À PRÉSENTER AUX PORTES DE L'HIPPODROME ?

- Format numérique (en le téléchargeant dans l'onglet carnet de l'application TousAntiCovid).
- Format PDF sur mobile.
- Format PDF imprimé sur papier (attention à ne pas plier le QR code).

Personnes non concernées par le pass sanitaire : les salariés mobilisés lors de la réunion de courses, les prestataires, les entraîneurs et les personnels des écuries ayant un partant et les journalistes accrédités.



Plus d'infos sur [evenements.france-galop.com](https://www.evenements.france-galop.com)

//// En conformité avec les mesures gouvernementales entrées en vigueur le 9 juin, les conditions d'accès aux hippodromes ont évolué et permettent un accueil plus large du public depuis cette date.

Deux procédures sont mises en place par France Galop :

- En semaine, avec une jauge à moins de 1 000 personnes : pas de pass sanitaire.
- Les week-ends et jours fériés (plus de 1 000 personnes, sans limite de jauge à partir du 30 juin) : avec pass sanitaire, obligatoire à partir de 11 ans (voir infographie).

France Galop souligne que pour tous les jours de courses, le respect des gestes barrières en vigueur, dont le port du masque, continuera d'être demandé à l'ensemble des personnes présentes sur l'hippodrome.



© CdL

LE NATIONAL DE L'OBSTACLE AU HARAS DU PIN

Concours National de modèle & allures pour chevaux de course d'obstacle

Des récompenses exceptionnelles !

MARDI 3 AOÛT 2021

**Foals, Yearlings & Deux ans
PS, AQPS & AA**

Une saillie de **BEAUMEC DE HOUELLE** (meilleur foal),
GREAT PRETENDER (meilleur yearling)
et **CHCEUR DU NORD** (meilleur 2 ans),
ainsi que de nombreux lots pour tous les participants !



*Rendez-vous le 3 août
pour découvrir les champions de demain !*

Contact : associationancco@hotmail.fr / www.national-de-lobstacle.fr / Suivez-nous sur 

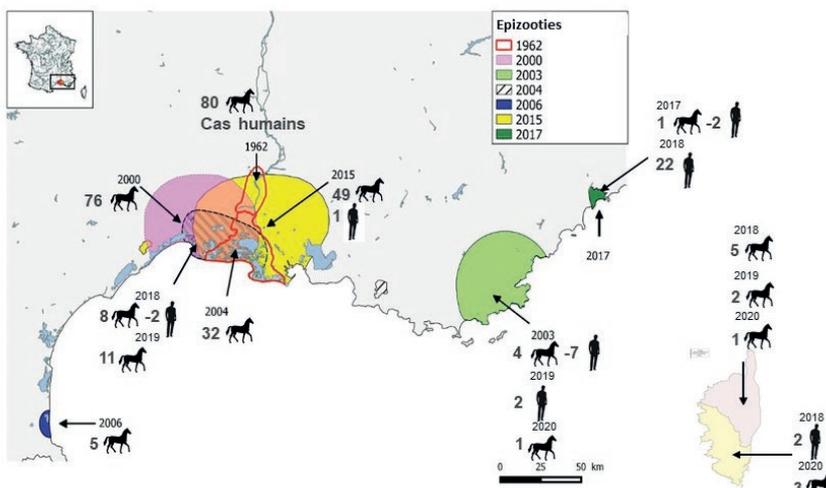
Un évènement organisé par l'ANCCO avec le soutien de



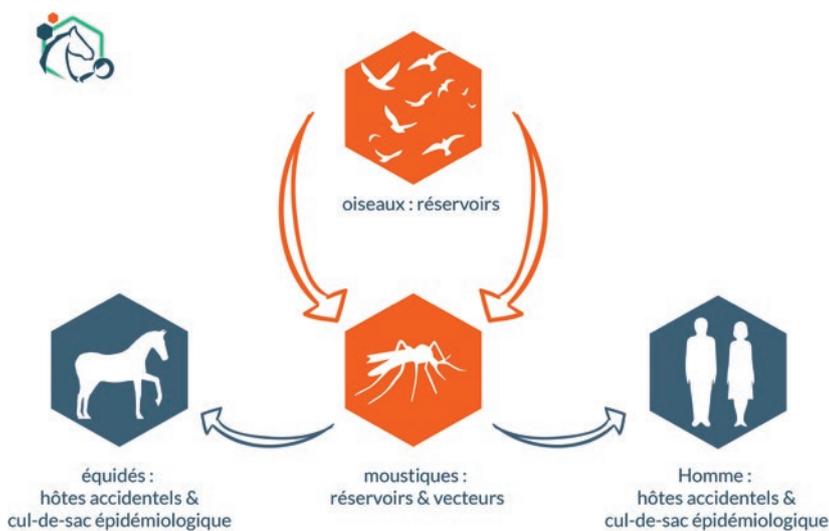
Mieux connaître le virus West Nile pour améliorer la prévention en élevage

PAR SYLVIE LECOLLINET, CÉCILE BECK (Laboratoire National de Référence West Nile, Anses Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort) et CHRISTEL MARCILLAUD-PITEL (RESPE, Plateforme Normandy Equine Valley, St Contest)

//// Le virus du Nil Occidental ou virus West Nile peut être responsable chez le cheval de pathologies nerveuses majeures, associées à des troubles du comportement, de la vigilance (sommolence par exemple) et/ou de la locomotion (paralysie des membres par exemple). Les foyers à répétition observés chaque été depuis 2017 chez le cheval et chez l'homme dans le quadrant Sud-Est de la France démontrent une accélération de la dynamique de circulation de ce virus en France. De plus, ce virus vient récemment d'être décrit dans des régions septentrionales, en Allemagne (2018) et aux Pays-Bas (2020). Une diffusion à d'autres départements français et une recrudescence des cas équin dans les années à venir est très probable.



▲ **La fièvre West Nile, une maladie régulièrement identifiée dans le Sud-Est de la France.** Une accélération de l'enregistrement des cas équin (🐎) et humains (👤) est notée depuis 2017, avec des cas déclarés chaque année dans des zones de circulation connues précédemment (Camargue en jaune/rose/orange) ou nouvelles (Corse depuis 2018, Alpes-Maritimes depuis 2017, Var depuis 2019...).



MOUSTIQUE COMMUN
VS MOUSTIQUE TIGRE

Alles transparentes
VS ailes noires

Corps brun, rayures dorées
VS corps noir, rayures blanches

De 5 à 7 mm de long
VS de 0,5 à 5 mm

Le virus West Nile est transmis par des moustiques "communs", appartenant au genre Culex et est amplifié par un réservoir animal, des oiseaux sauvages (passereaux, rapaces et oiseaux aquatiques principalement).



◀ **Le virus West Nile est transmis par le moustique commun (Culex), qu'il est possible de différencier du moustique tigre, Aedes albopictus, vecteur en France métropolitaine des virus Dengue, Zika et Chikungunya.**



La fièvre West Nile est une maladie ancienne en France, décrite dans la région de la Camargue dès les années 1960 sous le terme imagé de "lourdige". La maladie touche principalement les hommes et les équidés ainsi que certaines espèces d'oiseaux.

Ces animaux s'infectent majoritairement par la pique d'un moustique infecté. L'infection passe le plus souvent inaperçue ou est responsable d'une "grippe estivale" (se caractérisant par une fièvre, de la fatigue, des faiblesses musculaires), "estivale" car les mois d'août, septembre et octobre sont les plus propices à la survenue des cas de fièvre West Nile. Cependant, dans moins d'une infection sur cent chez l'homme et dix fois plus fréquemment chez le cheval, la fièvre West Nile peut évoluer vers une forme nerveuse (encéphalite, méningite), pouvant conduire à la mort du patient ou du cheval infecté.



Animaux atteints d'une méningo-encéphalite virale (cheval, rapace - autour des palombes), à l'origine de difficultés locomotrices (paralysie des membres postérieurs, troubles de l'équilibre). L'installation de l'équidé au calme sur une litière confortable, son soutien et la mise en place d'un traitement symptomatique aideront l'animal à récupérer (crédit : Dr Pierre Tritz et Jennifer Lahoreau).

La fièvre West Nile est une maladie non contagieuse ; les chevaux et les hommes sont des culs-de-sac ne pouvant retransmettre le virus à un nouveau moustique vecteur. Par contre, le cheval joue un rôle important de sentinelle de l'infection pour l'homme, motivant la déclaration des chevaux suspects (avec une forme nerveuse) par les vétérinaires sanitaires auprès de la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (DDecPP). La fièvre West Nile chez un équidé est à ce titre considéré comme un danger sanitaire de catégorie 1, suivie par les services de l'Etat. En cas de foyer, la DDecPP décidera des mesures appropriées de surveillance, d'information et de gestion.

Un arrêté préfectoral portant déclaration d'infection (APDI) sera prononcé, cet APDI prévoyant l'isolement des équidés malades afin de prévenir les auto-mutilations ou blessures involontaires des personnes au contact, et levé 15 jours après la guérison ou la mort du dernier cheval malade. Le RESPE, au travers de ses sous-réseaux syndrome neurologique et piro-like, soutient les vétérinaires et les propriétaires d'équidés dans la reconnaissance des cas d'infection par le virus West Nile, la diffusion d'informations et d'alertes sanitaires et dans la gestion des épisodes. Aucune molécule antivirale n'est disponible dans l'arsenal thérapeutique contre le virus West Nile chez le cheval et un traitement de confort reposant sur l'isolement de l'équidé malade dans un box au calme avec une litière confortable, une fluidothérapie (perfusion) adaptée, l'administration d'anti-inflammatoires et le soutien de l'animal en cas de risque élevé de chutes sont le plus souvent mis en place.

Trois vaccins (Equip® WNV, Zoetis, Equilis West Nile®, Intervet et Proteq West Nile®, Boehringer Ingelheim Animal Health) sont autorisés chez le cheval en Europe. Ils nécessitent tous trois une primo-vaccination en 2 fois à 3-6 semaines d'intervalle et un rappel annuel par la suite.

La vaccination des équidés à risque (départements du Sud Est de la France pour l'instant) au printemps avant le début de la saison de pullulation des moustiques vecteurs est la prophylaxie à privilégier pour éviter l'apparition des formes nerveuses chez les chevaux et autres équidés. Afin de limiter l'ampleur des foyers de fièvre West Nile, des mesures de lutte contre les moustiques vecteurs doivent être mises en place ; elles reposent sur une destruction raisonnée des gîtes permettant la multiplication des larves de moustiques (eaux stagnantes) et la protection des animaux contre les piqûres de moustique (mise en place de pièges à insectes aux abords des écuries, mise à l'abri des animaux aux périodes les plus à risque à savoir du crépuscule à l'aube, utilisation d'insecticides, ...)

- Enlever** les objets à l'extérieur qui peuvent conserver de l'eau stagnante
- Vider** régulièrement les soucoupes, seaux...
- Remplir** les soucoupes avec du sable mouillé
- Vérifier** que les eaux de pluie s'écoulent bien (état des gouttières...)
- Entretien** des espaces verts, les bords de champs, les haies... : débroussailler, tailler, ramasser les déchets verts et réduire les sources d'humidité
- Couvrir** les réserves d'eau (tissus, moustiquaire...)

Mesures de prévention et de lutte contre l'infection à virus West Nile.
Chacun peut contribuer à la destruction ou à la réduction des gîtes larvaires de moustiques dans son habitat, en suivant les recommandations indiquées, et participer ainsi à la lutte collective contre les moustiques vecteurs et à la réduction des risques de transmission des maladies transmises par les moustiques.

Environnement et cadre de vie, clés de la lutte contre l'asthme équin



//// L'asthme est une maladie de la domestication et le déclenchement de l'asthme sévère est directement lié à l'environnement. L'amélioration de la qualité de l'air que respire le cheval est la clé d'une rémission à long terme.

Beaucoup de chevaux vivent en box peu ou mal ventilé, sur paille et mangent du foin sec : le système respiratoire du cheval est ainsi quotidiennement soumis à une grande quantité de poussières. La qualité de l'air respiré est fonction de la charge totale en poussières, la quantité de poussières respirables (particules de diamètre inférieur à 5 microns) et la composition de ces poussières⁽⁴⁾. De nombreux agents pro-inflammatoires sont présents dans la poussière des boxes et des écuries : endotoxines bactériennes, grande variété de moisissures, acariens de fourrage, plantes, débris et poussières inorganiques, et gaz toxiques⁽²⁾. De plus, le nettoyage des écuries est le moment où la quantité de poussières en suspension augmente de façon très importante⁽¹⁾. En tant que professionnels de la santé des chevaux, les vétérinaires jouent un rôle essentiel dans l'identification des problèmes environnementaux mais la perception du risque par les propriétaires et la mise en œuvre des solutions peuvent être compliquées⁽⁶⁾.

Une solution radicale de la gestion des chevaux asthmatiques consiste à retirer le cheval de l'environnement qui le rend malade et le mettre dehors en permanence. Quand ce n'est pas possible du fait des contraintes liées à l'utilisation des chevaux, deux approches majeures et complémentaires peuvent permettre de réduire l'exposition aux particules organiques et inorganiques inhalées. La première est l'utilisation d'aliments et de litières générant le moins de poussières possible, la seconde est l'amélioration de la ventilation pour une meilleure élimination des particules et des gaz toxiques⁽⁵⁾.

PAR LE DR SOPHIE PAUL-JEANJEAN, RESPONSABLE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA GAMME ÉQUINE BOEHRINGER INGELHEIM.

» **Le foin** est la première source de particules. La composition du foin administré a une plus grande influence que la litière sur les concentrations en poussières respirables, endotoxines, spores de champignons et -D-glucanes (1,5). Le foin sec est donc à retirer purement et simplement sous peine de voir les crises se prolonger et s'aggraver. Il peut être remplacé par une alimentation complète, du foin dépoussiéré en cube ou du foin traité thermiquement (exposition à de la vapeur d'eau à une température de 90° pendant 10 minutes)⁽³⁾. Tremper le foin est un moyen peu coûteux de réduire la poussière inhalable, mais il favorise la croissance bactérienne et draine les sucres. L'optimum est de mouiller le foin pendant 10 minutes. L'ensilage et l'enrubanné peuvent également être de bonnes solutions. Concernant les granulés, il faut les choisir de bonne qualité, les moins poussiéreux possible et veiller à leurs conditions de stockage.

8èmes EQUIRENCONTRES
« SPÉCIAL GALOPEURS »

Le mercredi 20 octobre 2021
sur le site Arqana de Deauville

La **Fédération des Éleveurs du Galop** et **Boehringer Ingelheim** ont le plaisir de vous convier à cet événement, organisé grâce au concours de la société **Arqana**.

Le programme des conférences vous sera annoncé très prochainement.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Groupe Facebook
Tout savoir sur la santé équine





Mouiller le foin pendant 10 minutes permet de réduire la poussière inhalable
© Emmanuelle Druoton



Pour en savoir plus, visionnez la Minute Santé dédiée à cette thématique.

<https://www.dailymotion.com/video/x7zbkx5>

Rejoignez le groupe Facebook "Tout savoir sur la santé équine".

<https://www.facebook.com/groups/ToutSavoirSurLaSanteEquine>

Bibliographie

1. ART T., LEKEUX P. Gestion de l'environnement du cheval souffrant de troubles respiratoires. *Pratique Vétérinaire Equine*, 2004. 36 : 115-122.
2. COUETIL L. and coll. Inflammatory airway disease of horses. *J.Vet. Intern. Med.*, 2007. 21, 356-361.
3. DAUVILLIER J. Litière et alimentation : moyens d'actions ? Congrès annuel de l'AVEF, Paris, 13 et 14 décembre 2017. 27.
4. ORARD M. Influence du foin "à la vapeur" sur la réponse immunitaire de chevaux asthmatiques : du challenge d'exposition (in vivo) à la stimulation (in vitro) des macrophages alvéolaires. *Biologie animale. Normandie Université*, 2018. Français. NNT: 2018NORMC271. Tel-02159559.
5. RICHARD E. Facteurs de risque d'asthme équin. Congrès annuel de l'AVEF, Paris, 13 et 14 décembre 2017. 23-25.
6. VAN ERCK E. Evaluation et gestion de l'environnement. Congrès annuel de l'AVEF, Paris, 13 et 14 décembre 2017. 26.

L.L. Couëttil, J.M. Cardwell, V. Gerber, J.P. Lavoie, R. Leguillette, E. Richard. Inflammatory airway disease of horses - Revised consensus statement. *J Vet Intern Med* 2016, 30, 503-515.

E. Richard, A. Couroucé. Gestion de l'environnement et prévention de l'asthme équin. *Prat Vet Equine* 2020, 206.

» **La paille** contient également des particules responsables de l'hypersensibilité comme le foin. Il est donc essentiel de changer les litières de paille pour des litières moins poussiéreuses (copeaux de bois dépoussiérés, litière de journaux, cartons...).

» **Le stockage du foin et de la paille dans le bâtiment de l'écurie** est également préjudiciable. Les aires de stockage dédiées à la litière et au fourrage devraient être protégées contre l'humidité et les contaminants du sol, régulièrement désinfectées et éloignées des dispositifs d'élimination du fumier, des pistes ou des routes⁽⁶⁾.

» **La ventilation et la température de l'écurie** sont également très importantes à prendre en compte. La ventilation intervient sur l'ensemble des autres facteurs environnementaux : température, hygrométrie (taux d'humidité de l'air), contamination par les microbes, poussières, concentration des gaz toxiques. Une mauvaise ventilation crée de l'humidité et des poches d'air chaud qui favorisent la croissance de moisissures et de bactéries⁽⁶⁾. La concentration et le nombre de particules inhalables varient avec la conception de l'écurie ainsi qu'avec l'emplacement des ouvertures dans les bâtiments. Les variations des concentrations de particules dépendent des pratiques de gestion, de l'heure de la journée et de la saison de l'année. Des pratiques telles que le balayage, l'utilisation de souffleurs ou l'entrée dans l'écurie avec un véhicule à moteur doivent être évitées, et les chevaux doivent être sortis lorsque les boxes sont nettoyés. En pratique, la question de la ventilation se pose essentiellement pour les écuries intérieures. Il n'a pas été établi de norme concernant le cheval mais on considère que les facteurs de pollution sont éliminés en proportion adaptée si le renouvellement d'air est suffisant pour évacuer la vapeur d'eau.

LE CAS PARTICULIER DE L'ASTHME AU PRÉ

Souvent associée à la vie en box, certains chevaux développent plutôt des signes cliniques alors qu'ils sont au pâturage l'été ; on parle alors d'asthme au pré. Cette affection est régulièrement diagnostiquée dans les régions au climat chaud et humide. La fréquence de cette maladie est estimée à environ 5 %. Il est, dans ce cas, fondamental de retirer les chevaux souffrant d'asthme au pré des pâtures incriminées pour les confiner à l'écurie.

//// A l'occasion de la dernière réunion du Groupe Procédure de l'IFCE, plusieurs informations utiles ont été communiquées et ont un intérêt pour les éleveurs :

- depuis votre espace personnel SIRE, vous avez la possibilité, en tant que vendeur, de déclarer la vente d'un cheval, notamment lorsque l'acheteur n'a pas mis à jour la carte de propriété.
- il est rappelé que les éleveurs doivent déclarer auprès du SIRE, le(s) lieu(x) de détention dont ils sont responsables. Cette mesure vise à répertorier tous les lieux de détention susceptibles d'accueillir des équidés, de façon temporaire ou permanente, en vue de mettre en place les actions sanitaires nécessaires. En cas d'épidémie, les services sanitaires pourront agir auprès de chaque détenteur dans les meilleurs délais. Ce n'est pas parce que vous avez déjà réalisé des démarches auprès du SIRE en tant que propriétaire, éleveur ou étalonnier que vous êtes enregistré comme détenteur. Cette démarche nécessite une déclaration spécifique auprès du SIRE.
Pour plus d'informations : <https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2021/04/SIRE-Guide-DetenteurV2.pdf>
- Compte tenu des charges liées à la dématérialisation des démarches, le projet informatique permettant d'enregistrer 8 ou 9 co-éleveurs à la naissance d'un poulain a dû être reporté par l'IFCE. Pour rappel, il n'est aujourd'hui possible d'enregistrer que 4 co-éleveurs différents, au-delà il est nécessaire d'avoir recours à une indivision. La Fédération des Eleveurs du Galop a donc demandé à l'IFCE de relancer ce projet car en pratique de plus en plus d'éleveurs s'associent pour acheter des juments et il est indispensable qu'ils puissent être enregistrés comme co-éleveurs des produits, même s'ils sont plus de 4 associés.



//// En fin d'année dernière, la Fédération des Eleveurs du Galop a pris la suite de ses homologues Anglais pour la gestion des comptes de l'EFTBA, ce qui facilitera son fonctionnement puisque

l'association est toujours, comme lors de sa création en 1994, soumise au droit français.

La traditionnelle réunion de printemps a été décalée et aura lieu le 5 juillet en visioconférence. Après une année 2020 où l'activité de l'EFTBA a été impactée pour les raisons que nous connaissons tous, cette réunion sera l'occasion pour les représentants européens des éleveurs de relancer certains dossiers et nous étudierons notamment la recommandation du "Veterinary Committee" de demander aux agences de ventes de rendre obligatoire la vaccination contre la rhinopneumonie dans leurs conditions de ventes. Cela est déjà appliqué en France depuis plusieurs années et cette démarche permettrait une uniformisation de la mesure au niveau européen.

D'autre part, il est prévu que l'Assemblée Générale aura lieu, en présentiel cette fois, le 23 novembre 2021 à l'occasion des ventes de Newmarket.

Du côté de l'ITBF, après l'annulation du Congrès qui devait se tenir à Paris en juin 2020, il est prévu que le prochain Congrès réunissant les 21 pays membres ait lieu en juin 2022, également à Newmarket.

ATM ÉQUIDÉS ANGÉE

Gestion de l'équarrissage des équidés
L'ATM au service de la filière




UN SERVICE D'ÉQUARRISSAGE POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'ÉQUIDÉ

COMMENT GÉRER LA MORT D'UN ÉQUIDÉ ?

www.atm-equides-angee.fr

ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 08/03/2021 AU 28/06/2021

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Julie MESTRALLET	COEURSAMBA	Emirates Poule d'essai des Pouliches	1	FR
Philippe MEUNIER	HOGGAR DE L'ARDUS	Qatar Derby des Pur-sang Arabes de 4 ans	1	FR
Guy PARIENTE Holding	SKALLETI	Prix d'Ispahan	1	FR
Son Altesse l'AGA KHAN	EBAIYRA	Prix Corrida	2	FR
AL SHAHANIA Stud	SAMLLA	Qatar Coupe de France des chevaux arabes	2	FR
AL SHAQAB Racing	JALELA	Prix Sheikh Mansoor Festival - Prix Nefta	2	FR
Aliette et Gilles FORIEN	BABY RIDER	Prix Greffulhe	2	FR
Jean-Charles HAIMET	TRIBHUVAN	Fort Marcy Stakes	2	EU
Guy PARIENTE Holding	PRADARO	Prix du Gros Chêne	2	FR
Guy PARIENTE Holding	SKALLETI	Prix d'Harcourt	2	FR
Guy PARIENTE Holding	SKAZINO	Prix Vicomtesse Vigier	2	FR
Jean-Claude SEROUL	MARIANAFOOT	Prix du Palais-Royal	2	FR
Son Altesse l'AGA KHAN	DEVAMANI	Monmouth Stakes	3	EU
Son Altesse l'AGA KHAN	MAKALOUN	Prix de Guiche	3	FR
Son Altesse l'AGA KHAN	EBAIYRA	Prix Allez France Longines	3	FR
AL SHAQAB Racing	ALKEDRI	Prix Damas	3	FR
Haras d'ETREHAM	FAST RAAJ	Prix Djebel	3	FR
Pierre JOYAUX & Baronne Marie-Louise VAN DEDEM	IRÉSINE	La Coupe	3	FR
Ecurie des MONCEAUX	RUMI	Prix Vanteaux	3	FR
Guy PARIENTE Holding	SKALLETI	Prix Exbury	3	FR
Guy PARIENTE Holding	SKAZINO	Prix de Barbeville	3	FR
Ecurie SKYMARF FARM & Ecurie des MONCEAUX	PHILOMÈNE	Prix Pénélope	3	FR
Scuderia WALDECK S.R.L.	CIRONA	Prix de la Grotte	3	FR
Wertheimer & Frères	ADHAMO	Prix La Forge	3	FR
Wertheimer & Frères	ECRIVAIN	Prix Bertrand du Breuil Longines	3	FR



ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 08/03/2021 AU 28/06/2021

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
André-Jean BELLOIR	HERMÈS BAIE	Prix Alain du Breil - Course de haies du Printemps des 4 ans	1	FR
Ecurie CERDEVAL	GAILLARD DU MESNIL	Champion Novice Hurdle	1	IRE
Docteur Jean-Pierre COLOMBU	DOMINIQUE	Gran Corsa Siepi di Milano	1	IT
Bertrand COMPIGNIE	GREANETEEN	Celebration Chase	1	GB
Eric LAFFRAY	ALLAHO	Ryanair Chase (the Festival Trophy)	1	GB
André-Jean BELLOIR	HERMÈS BAIE	Prix Amadou	2	FR
Thierry CYPRÈS	POLIRICO	Prix La Barka	2	FR
Philippe GASDOUÉ	FRODON	Oaksey Chase	2	GB
Thierry STORME	ECHOES IN RAIN	Paddy Kehoe Suspended Celings Novice Hurdle	2	IRE
André-Jean BELLOIR	HERMÈS BAIE	Prix d'Indy	3	FR
Annick CHEVALIER & Mme Georges ORÉ-NOUVEAU	FANFARON SPÉCIAL	Prix du Président de la République	3	FR
Madame Jacques CYPRÈS	GEX	Grande Course de Haies de Printemps	3	FR
Thierry CYPRÈS	EDGEOY	Prix Journaliste	3	FR
Comtesse E. DECAZES & Louis LE MÉTAYER	LE BERRY	Prix Ingré	3	FR
Jean-Pierre-Joseph DUBOIS	LA BOÉTIE	Haras d'Etreham - Prix Sagan	3	FR
SCEA HAMEL Stud	BIMBO HAS	Prix La Périchole	3	FR
Jean-Marc LUCAS	QUEEN DU BERLAIS	Prix Fleuret	3	FR
Haras de SAINT-VOIR	HAUT LES CŒURS	Prix Pépinvast	3	FR
Haras du Buff & Haras de MONTAIGU	HONEY SEXY	Premio Staffe d'Oro	3	IT



© CdL

PALMARÈS

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2021 au 28/06/2021							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	116	32	38	165	2 172 640	18 729
2	KENDARGENT	112	34	46	184	1 414 745	12 631
3	LE HAVRE	102	33	40	160	1 102 070	10 804
4	WOOTTON BASSETT	83	34	44	124	978 470	11 788
5	ANODIN	90	35	43	181	823 290	9 147
6	LOPE DE VEGA	47	16	22	89	799 890	17 018
7	GALILEO	20	8	10	25	795 090	39 754
8	DUBAWI	37	18	24	48	781 930	21 133
9	RAJSAMAN	123	30	39	216	770 760	6 266
10	GALIWAY	28	10	12	55	746 050	26 644
11	INTELLO	79	25	34	116	713 555	9 032
12	DABIRSIM	123	30	34	170	699 834	5 689
13	RIO DE LA PLATA	58	18	27	113	671 045	11 569
14	FRANKEL	35	17	23	52	608 745	17 392
15	PENNY'S PICNIC	75	16	25	117	595 755	7 943
16	SEA THE STARS	33	14	19	42	578 285	17 523
17	OLYMPIC GLORY	74	22	28	118	560 895	7 579
18	ELUSIVE CITY	83	19	25	125	557 555	6 717
19	DARK ANGEL	38	14	18	75	507 685	13 360
20	ZOFFANY	55	19	21	81	488 480	8 881
21	CHARM SPIRIT	56	15	20	110	479 010	8 553
22	TORONADO	41	14	19	87	447 535	10 915
23	STYLE VENDOME	52	20	23	85	408 950	7 864
24	IFFRAAJ	41	16	21	53	405 615	9 893
25	MOTIVATOR	30	12	19	69	399 705	13 323

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2021 au 28/06/2021							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	116	32	38	167	2 177 590	18 772
2	KENDARGENT	112	34	46	187	1 422 545	12 701
3	LE HAVRE	102	33	40	160	1 102 070	10 804
4	ANODIN	90	36	44	182	833 790	9 264
5	GALIWAY	28	10	12	55	746 050	26 644
6	INTELLO	79	25	34	116	713 555	9 032
7	DABIRSIM	124	30	34	173	704 184	5 678
8	RIO DE LA PLATA	58	18	27	113	671 045	11 569
9	PENNY'S PICNIC	75	16	25	118	598 455	7 979
10	OLYMPIC GLORY	74	22	28	118	560 895	7 579
11	CHARM SPIRIT	56	15	20	111	482 510	8 616
12	TORONADO	41	14	19	87	447 535	10 915
13	STYLE VENDOME	52	20	23	85	408 950	7 864
14	MOTIVATOR	30	12	19	69	399 705	13 323
15	KHELEYF	48	14	22	92	385 505	8 031
16	GOKEN	45	16	19	70	370 160	8 225
17	SHALAA	47	14	17	65	368 180	7 833
18	SOMMERABEND	50	11	15	100	355 325	7 106
19	FRENCH FIFTEEN	47	11	14	65	284 900	6 061
20	DREAM AHEAD	50	15	15	56	274 715	5 494
21	WHIPPER	40	13	19	52	273 395	6 834
22	ZANZIBARI	35	14	17	46	265 950	7 598
23	STORMY RIVER	51	8	11	71	265 730	5 210
24	GEORGE VANCOUVER	48	13	17	75	256 145	5 336
25	PRINCE GIBRALTAR	25	8	14	47	215 080	8 603

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de 2 ans faisant la monte en France - 01/01/2021 au 28/06/2021							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	BIRCHWOOD	13	4	5	23	87 445	6 726
2	RECORDER	16	1	1	27	85 535	5 345
3	PENNY'S PICNIC	3	2	4	7	75 400	25 133
4	OLYMPIC GLORY	9	1	2	18	66 520	7 391
5	DABIRSIM	13	4	4	7	64 380	4 952
6	AL WUKAIR	7	2	3	9	53 680	7 668
7	DREAM AHEAD	9	2	2	10	53 510	5 945
8	SIYOUNI	7	2	2	6	47 700	6 814
9	KHELEYF	9	1	1	20	43 800	4 866
10	SHAMALGAN	5	2	3	4	39 785	7 957
11	SHALAA	9	1	1	12	39 775	4 419
12	AMERICAN DEVIL	3	1	1	3	36 460	12 153
13	TORONADO	3	1	2	3	36 000	12 000
14	JOHNNY BARNES	6	1	1	10	33 420	5 570
15	ZELZAL	4	1	2	4	32 850	8 212
16	DE TREVILLE	2	1	2	2	28 800	14 400
17	GOKEN	7	1	1	5	26 820	3 831
18	ATTENDU	4	2	3	5	26 210	6 552
19	MORANDI	3	1	1	6	16 425	5 475
20	ANODIN	3	1	1	1	16 200	5 400
21	ALMANZOR	2	1	1	1	14 850	7 425
22	SOMMERABEND	5	1	1	1	13 500	2 700
23	POMELLATO	2	1	1	-	12 000	6 000
24	ALMANZOR	2	1	1	1	14 850	7 425

PLAT

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2021 au 28/06/2021						
RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	GUY PARIENTE HOLDING	62	247	34	106	313 087
2	WERTHEIMER & FRERE	88	300	55	128	185 787
3	FRANKLIN FINANCE S.A.	59	221	27	107	124 084
4	S.A. AGA KHAN	79	248	41	119	107 669
5	JEAN-CLAUDE SEROUL	59	270	33	107	106 956
6	AL SHAQAB RACING	70	211	33	112	106 502
7	ALAIN CHOPARD	88	400	41	154	105 538
8	ECURIE SKYMARC FARM	43	150	15	59	58 399
9	SUC GEORGES SANDOR	8	40	12	12	56 366
10	ECURIE NORMANDIE PUR SANG	42	171	20	63	56 196
11	HARAS D'ETREHAM	45	163	20	63	52 359
12	ECURIE DES MONCEAUX	52	159	18	65	51 316
13	HARAS D'HASPEL	23	107	16	37	49 948
14	SCEA DU HARAS DE VICTOT	29	109	13	58	48 260
15	JEAN-PHILIPPE DUBOIS	29	123	15	57	42 878
16	AL SHAHANIA STUD	28	69	15	31	42 400
17	S.C.E.A. HARAS DE MANNEVILLE	25	118	11	45	42 074
18	SARL JEDBURGH STUD	52	259	20	106	39 384
19	ECURIE HARAS DU CADRAN	50	175	16	66	37 928
20	RASHIT SHAYKHUTDINOV	18	65	14	28	37 817
21	HARAS DU QUESNAY	30	123	8	52	37 505
22	GESTUT ZUR KUSTE AG	30	108	11	45	37 396
23	CHEVOTEL DE LA HAUQUERIE	16	65	16	27	35 919
24	HARAS DE SAINT JULIEN	19	76	10	32	35 608
25	M.BOUTIN (S)	27	158	8	58	35 584

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2021 au 28/06/2021

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	HARAS DE SAINT-VOIR	67	181	15	94	100 034
2	THIERRY CYPRES	38	106	17	62	78 890
3	MME HENRI DEVIN	25	70	15	34	73 332
4	MME CATHERINE COIFFIER	7	24	9	11	70 089
5	MME BENOIT GABEUR	21	51	17	23	66 534
6	ANDRE-JEAN BELLOIR	14	51	11	21	63 802
7	HARAS DE MIRANDE	15	49	5	30	57 464
8	SARL CARION E.M.M.	5	11	6	5	55 362
9	SCEA HAMEL STUD	18	49	8	27	49 119
10	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	25	60	10	28	48 967
11	JACQUES CYPRES	35	91	9	52	47 397
12	MME ROBERT GASCHÉ-LUC	5	11	2	2	43 294
13	PATRICK JOUBERT	20	74	11	44	42 048
14	ULF SJOBERG TRANSPORTFORDON AB	1	5	3	2	37 227
15	JEAN-MARC LUCAS	12	31	3	16	33 262
16	ECURIE MADAME PATRICK PAPOT	9	25	6	12	33 231
17	ECURIE D	3	11	5	3	32 486
18	MME NICOLAS DEVILDER	17	44	6	29	28 571
19	XAVIER LEREDDE	9	23	5	11	25 291
20	JEAN-MARIE BARADEAU	9	32	5	19	24 515
21	MME KARINE PERREAU	15	50	5	22	23 554
22	ARNAUD CHAILLE-CHAILLE	16	62	12	35	23 291
23	EARL HARAS DE LA CROIX SONNET	7	17	5	6	23 133
24	ELIE LELLOUCHE	3	11	2	7	22 246
25	M.L. BLOODSTOCK LTD	14	38	6	18	21 226

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2021 au 28/06/2021

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	MARTALINE	93	27	37	145	1 886 490	20 284
2	KAPGARDE	106	27	41	159	1 616 045	15 245
3	SAINT DES SAINTS	83	25	36	124	1 175 765	14 165
4	NO RISK AT ALL	88	25	33	103	1 118 010	12 704
5	DOCTOR DINO	42	17	24	52	1 091 960	25 999
6	BALKO	70	23	27	112	1 040 255	14 860
7	POLIGLOTE	28	9	9	59	716 105	25 575
8	BLUE BRESIL	20	8	11	20	581 855	29 092
9	NETWORK	50	13	17	63	556 535	11 130
10	SADDLER MAKER	33	10	11	49	548 170	16 611
11	COKORIKO	37	9	15	56	547 220	14 789
12	CRILLON	22	10	15	31	516 955	23 497
13	AUTHORIZED	21	10	14	32	462 245	22 011
14	GRIS DE GRIS	39	9	12	58	368 270	9 442
15	GEMIX	17	8	11	34	362 270	21 310
16	CALIFET	6	3	6	13	335 245	55 874
17	COASTAL PATH	45	13	13	59	335 075	7 446
18	MARESCA SORRENTO	45	14	17	65	334 390	7 430
19	MONTMARTRE	32	8	8	41	328 360	10 261
20	MUHTATHIR	22	3	4	36	323 595	14 708
21	BALLINGARRY	35	9	12	56	313 250	8 950
22	SADDEX	22	6	8	35	284 925	12 951
23	MASTERSTROKE	21	8	9	41	284 130	13 530
24	JOSHUA TREE	23	4	5	36	275 575	11 981
25	KHALKEVI	22	9	12	32	271 020	12 319

LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DU GALOP, C'EST :



4 syndicats régionaux

1 équipe à votre écoute

Des dizaines
de publications

1 consultant
sanitaire

1 consultant
juridique et fiscal

Page Facebook / Compte Twitter / Instagram

Des moments de
rencontres uniques (Gala...)

2 associations
partenaires

Les tirages au sort
de saillies

Un usage internet
(avec un espace adhérent)

www.federationdeseleveursdugalop.fr



257, avenue Le Jour se Lève / 92655 Boulogne Cedex
Tél. : 01 47 61 06 09 / Fax : 01 47 61 04 74
info@federationdeseleveursdugalop.fr